

Les raccordements électricité et gaz ? C'est Butagaz qui s'en charge...

Économisez votre énergie ! Pour en finir avec les démarches administratives nécessaires au raccordement gaz ou électrique de votre logement, faites appel à Butagaz ! Une simple signature de mandat spécial de représentation suffit et Butagaz s'occupe de tout. Comment ça marche ? Sous quelles conditions ? À quel prix ? Mode d'emploi.

Butagaz, votre représentant de confiance

Ce service d'accompagnement a pour objectif de permettre à Butagaz de gérer pour vous, toutes les démarches administratives concernant le raccordement de votre logement au réseau public : GRDF pour le gaz naturel, Enedis pour l'électricité. Un gain de temps incontestable et la garantie d'une véritable qualité de services, assurés par un professionnel référent depuis 1931 !

Comment ça marche ?

Constitution du dossier auprès du distributeur d'énergie, coordination avec les divers intervenants (constructeur de maison, techniciens, artisans électriciens ou chauffagistes...), demandes et obtentions de devis pour les travaux de raccordement... Butagaz gère toutes les étapes !

En tant que mandataire, il devient le seul interlocuteur entre vous et les services concernés, et le seul destinataire des documents relatifs au déroulement de l'opération, vous exemptant ainsi des suivis et relances. Une fois les démarches effectuées, Butagaz vous soumet le devis le plus adapté à votre situation.

Les étapes

Afin de mandater Butagaz, il suffit de :

- valider l'offre d'aide au raccordement auprès de Butagaz,
- compléter et signer le mandat de représentation et ses annexes
- régler un montant de 40 € TTC* afin que Butagaz débute les démarches.

Une fois le devis du gestionnaire de réseau reçu, validez, réglez... et vous n'aurez plus qu'à profiter du confort de l'énergie, sans avoir eu à dépenser la vôtre !

**hors coût des travaux de raccordement, facturés par le distributeur concerné (Enedis ou GRDF).*

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour le gaz naturel : logement construit sur le réseau desservi par GRDF

Pour l'électricité : logement construit sur le réseau desservi par Enedis

Dans le cadre d'un raccordement électrique, Butagaz peut se porter mandataire uniquement pour les installations d'une puissance de raccordement inférieure ou égale à 12 kVA.

Pour plus d'informations ou pour ouvrir un dossier d'aide au raccordement :
09 69 37 96 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Butagaz - SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail - 92594 LEVALLOISPERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre
Crédit photo : Getty Images

